

**Licence professionnelle Ingénierie de la conception et
prototype**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Ingénierie de la conception et prototype. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038733

HAL Id: hceres-02038733

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038733>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Ingénierie de la Conception et Prototype

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

*

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Ingénierie de la Conception et Prototype* (ICP) est portée par le département *Génie Mécanique et Productique* de l'IUT de Tarbes au sein de l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Les objectifs de cette formation sont de former des étudiants au niveau licence professionnelle dans le domaine de la construction mécanique. Les compétences attachées à cette formation sont liées aux études de conception : cahier des charges, analyse fonctionnelle, créativité, etc. Elles concernent également le management : gestion de projet, travail d'équipe, prise en compte des problèmes économiques, etc. Les métiers visés sont : dessinateur en construction mécanique, dessinateur projeteur, technicien méthodes.

Cette formation se déroule sur le site de Tarbes (délocalisé de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS). Elle existe depuis 14 ans, et depuis 10 ans il est possible de s'inscrire en formation initiale ou en formation en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Avis du comité d'experts

La formation proposée dans la licence professionnelle ICP est clairement définie en termes d'objectifs et de compétences à acquérir. Les métiers visés sont parfaitement identifiés et se retrouvent dans la liste des emplois occupés par les étudiants en sortie de cursus d'études. L'aéronautique qui était à la base un débouché principal pour les étudiants de cette licence professionnelle est en constante évolution en ce qui concerne les besoins de recrutement de techniciens de ce niveau de diplôme. Ce point d'évolution du marché de l'emploi a été pris en compte par l'équipe pédagogique qui incite les étudiants à rechercher des postes dans tous les domaines de la construction mécanique.

Cette formation se positionne comme une poursuite d'études naturelle pour les étudiants de DUT GMP (Diplôme universitaire de technologie : Génie mécanique et productique). De fait, malgré un site délocalisé, l'attractivité de la formation vis-à-vis des étudiants reste satisfaisante et permet le recrutement de candidats sur sélection. Au sein de l'Université Paul Sabatier, la concurrence apparente de certaines formations (en termes de contenus ou d'intitulés) s'efface vis-à-vis de la zone géographique d'attractivité. Il n'existe pas de formation concurrente dans le département des Hautes-Pyrénées. Le réseau d'entreprises participant à la formation est important. Cette participation concerne dans certains cas l'implication de professionnels au sein de la formation : enseignement, recrutement, jury,... Pour d'autres entreprises, leur soutien s'exprime grâce au mode de fonctionnement en alternance qui prend une part croissante d'année en année par rapport à celui en formation initiale. Les branches professionnelles sont également participantes actives de cette formation (l'IUMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) par le biais de l'AFPI (Association formation professionnelle pour l'industrie) Adour).

L'équipe pédagogique est issue du département porteur de la LP au sein de l'IUT de Tarbes. Les enseignants chercheurs impliqués sont en 60ème section et ont des activités de recherche similaires aux domaines d'enseignement de la formation. Les professionnels impliqués dans le cursus d'études représentent un volume important de 45 % des enseignements, dont 41 % dans le cœur de métier. Leur nombre est également élevé, soit 10 intervenants issus de 9 entreprises différentes. Le pilotage de la formation s'appuie sur l'équipe pédagogique et sur le responsable de la formation, ainsi que sur un conseil de perfectionnement. Le fonctionnement de ce dernier n'est pas clairement détaillé par le dossier. Il faut souligner que les différents responsables des licences professionnelles de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier se réunissent plusieurs fois par an pour débattre et harmoniser leurs pratiques.

La licence professionnelle est attractive notamment du fait d'une bonne communication auprès des étudiants ciblés par la formation. La singularité de l'offre de formation explique également cet attrait, mais aussi le mode de

fonctionnement en alternance. Il existe une attractivité croissante pour l'alternance, deux promotions suivent la formation selon ce dispositif, contre seulement une en formation initiale. Les candidats sont issus de BTS et de DUT. Peu de candidatures sont issues de L2, malgré des efforts (non détaillés) pour les intégrer. Le taux de réussite est de 95 % sur les dernières années. Après une baisse de résultats liée au recrutement de profils d'étudiants de type bac professionnel et BTS en alternance, le taux est remonté à 95 % avec la mise en place d'un dispositif de remise à niveau en début de formation. Une enquête d'insertion est menée cinq mois après l'obtention du diplôme. Celle-ci révèle que bon nombre d'entre eux sont embauchés à la suite de leur stage ou de leur alternance (70 % en moyenne). L'insertion professionnelle est très satisfaisante : les résultats de l'enquête interne à l'établissement indiquent que près de 78 % des diplômés étaient en emploi sur les trois dernières promotions sortantes et sur des métiers visés par la formation. Le taux de poursuite d'études reste acceptable (~ 10 %), malgré une année 2011 ayant présenté un taux trop élevé.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les activités et les thématiques d'étude sur lesquelles travaillent les enseignants-chercheurs sont en cohérence avec la licence professionnelle ICP.
Place de la professionnalisation	La formation s'appuie sur les outils métiers (logiciels et machines) et leur enseignement est en grande partie réalisé par des professionnels issus de Bureaux d'études. La licence bénéficie d'un réseau important d'entreprises. Il existe également une convention avec l'AFPI, il est dommage qu'elle ne mène pas à l'obtention d'une certification complémentaire.
Place des projets et stages	Le projet et le stage sont traités différemment dans le cadre de l'alternance et de la formation initiale. Deux semaines dans l'année sont consacrées à des fonctionnements en mode projet pour les étudiants en formation initiale. Cela leur permet de se mettre en situation réelle et de travailler sur des cas concrets. En parallèle, les étudiants travaillent tout au long de l'année sur un projet qui mobilise les différentes compétences développées au cours de la formation. Dans le cas de l'alternance, le projet a lieu en entreprise. Le choix du sujet est validé par les tuteurs de l'IUT et de l'entreprise. Dans les deux cas, l'évaluation se fait sur la base d'un rapport écrit et d'une présentation orale. Les grilles d'évaluation sont au nombre de 3 et impliquent en plus d'un jury pour la soutenance, les deux tuteurs à titre individuel.
Place de l'international	La licence professionnelle ICP accueille des étudiants internationaux du Mexique et en a déjà accueilli du Venezuela. Accueillir des étudiants internationaux peut être un plus à condition que ceux-ci puissent apporter leur contribution. Rien n'est précisé ici.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités, ainsi que les critères de sélection sont clairement définies. Les différentes étapes du processus de sélection permettent d'intégrer des étudiants motivés et intéressés, mais parfois présentant des profils totalement différents. Cette intégration s'est faite au détriment du taux de réussite. C'est pour remédier à ces disparités qu'ont été mis en place les modules d'adaptation en début de formation. Le taux de réussite est remonté depuis, passant de 89 % en 2011 à 97 % en 2012.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement s'effectue essentiellement sous forme de présentiel (sauf le projet tuteuré qui est sous forme de travail de groupe permettant le développement de l'autonomie). Lorsque les étudiants en alternance sont présents 35 heures par semaine au sein de l'université, le temps libéré est mis à profit en laissant à leur entière disposition des salles informatiques. L'obtention du diplôme par le dispositif de VAE est possible, les candidats intéressés sont orientés par le service formation continue en alternance de l'université.

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont établies en début d'année. Un tableau très précis indique aux étudiants les modalités d'évaluation de chaque module. Les deux modes (écrit et oral) existent et varient selon les UE.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La volonté de mettre en place un portefeuille d'expérience et de compétences au sein de l'IUT est réelle. Pour les alternants, c'est le carnet de l'alternant qui permet de suivre l'acquisition de nouvelles compétences par ceux-ci. Les visites en entreprise de la part d'un tuteur universitaire permettent également de prendre en compte l'acquisition des compétences de l'étudiant en milieu professionnel au cours de l'année.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Une enquête à cinq mois est réalisée en interne pour évaluer l'insertion professionnelle et l'adéquation des postes occupés vis-à-vis des objectifs de la formation. En cas de non-réponse, une relance par mail est prévue, ce qui permet d'atteindre un taux de réponse satisfaisant (88 %). Les résultats de cette enquête sont un outil d'aide à la décision pour le conseil de perfectionnement.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement comprenant au minimum six industriels se réunit deux fois par an. Son rôle est d'évaluer et de faire évoluer la formation à partir des retours des enquêtes et des demandes des étudiants qui sont recueillies au cours de l'année lors de l'organisation d'échanges : deux réunions sont organisées avec les étudiants de formation initiale et trois avec les étudiants en alternance. C'est à ce moment-là que les étudiants peuvent faire part de leurs doléances, qui seront ensuite soumises au conseil pédagogique. La question de l'interaction entre ces différentes instances se pose puisqu'elles semblent fonctionner indépendamment. Une décision a été prise par le passé : augmenter le nombre d'intervenants professionnels dans la licence. Mais depuis, rien n'est précisé. Par exemple, il n'est pas précisé ce qu'il advient des demandes faites par les étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La licence professionnelle s'appuie sur un solide réseau d'entreprises.
- Une forte implication des professionnels, aussi bien au niveau des enseignements que dans le jury de diplôme ou le conseil de perfectionnement.
- L'intérêt du mode de fonctionnement en alternance en parallèle avec celui en formation initiale.
- L'attractivité auprès des étudiants, tant au plan national qu'international.
- Qualité du suivi des alternants reposant notamment sur la fiche d'engagement ou bien encore le livret de l'alternant.
- Qualité du partenariat avec l'IUMM.
- La prise en compte des disparités des profils des étudiants par la mise en place de modules d'adaptation en début de formation.

Points faibles :

- L'insertion est réelle sur le marché du travail, mais il s'agit souvent (et de plus en plus) d'une insertion précaire (CDD ou intérim).
- Manque de clarté sur le fonctionnement et le rôle du conseil de perfectionnement, des réunions avec les alternants et du conseil pédagogique. Il n'est pas précisé si ces dispositifs interagissent et si le processus est réellement efficace.

Conclusions :

La licence professionnelle ICP a toute sa place dans l'offre de formation dans le domaine considéré. Elle apporte aux alternants de solides compétences qui leur permet de s'insérer sur le marché du travail. Les métiers correspondent aux objectifs de la formation. Une des voies choisie pour l'accès à la formation consiste à intégrer de nouveaux profils d'étudiants (moins aptes à poursuivre le cursus d'études), ce qui est positif. Il faudra toutefois veiller à ce que cela ne se fasse pas au détriment des taux de réussite. Il serait intéressant d'examiner la possibilité de privilégier l'intégration d'étudiants venants de L2, même s'ils sont plus difficiles à attirer vers ce type de formation professionnelle.

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.